

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

Attention



SOCIETE

GS27
ZAC de la Iodière
37300 Joué lès Tours
Tel: 02 47 73 77 77 / Fax : 02 47 67 00 12
www.gs27.com

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM
Type de produit : Produit de nettoyage. : nettoyeur carrosserie sans eau.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Grand Public.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : GS27

1.4. Numéro d'appel d'urgence Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• **Dangers pour la santé** : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Contient : alcool gras éthoxylé C10

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• **Pictogramme(s) de danger**



• **Pictogramme(s) de danger** : SGH07
: Attention
• **Mention d'avertissement** : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants.N
• **Mention de danger** Eviter de respirer les vapeurs / aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Conseils de prudence** : P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
- Prévention** : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention** : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- 2.3. Autres dangers** : P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Autres dangers** : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
alcool gras éthoxylé C10	< 5 %	69011-36-5	----	----	----	Xn; R22 Xi; R41 ----- Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- **Inhalation** : Aucun(e).
- **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : Rincer à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées). Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 30°C (sinon, la cire contenue dans le produit pourra éventuellement flocculer sous l'action de la chaleur)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Non requis.
- Protection de la peau : Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique : Liquide.

Couleur : Bleu(e).

9.1.b. Odeur

Odeur : Parfum.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : 8 +/- 1

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T° d'ébullition initiale [°C] : env. 100

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

9.1.k. Pression de vapeur

9.1.l. Densité de vapeur

9.1.m. Densité relative

Densité : 1.00 +/- 0.03

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stockage dans un métal sensible à la corrosion (risque d'attaque par la rouille)
Gel.
Chaleur. (T°C > 30)

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts, bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- **Inhalation** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- **Cutanée** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- **Oculaire** : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- **Ingestion** : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- **Sensibilisation** : - Règlement 648/2004 relatif au détergents: Cette formulation contient des substances parfumantes classées sensibilisantes, mais en trop faibles quantités pour avoir un impact sur la santé humaine dans le cadre de l'utilisation préconisée. COUMARIN 0.01% ou plus mais moins de 0.1%

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur le produit : Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Les agents de surface contenus dans cette formulation répondent aux exigences du règlement européen 648/2004 relatives à la biodégradabilité.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB connue à ce jour.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement. Ce produit n'est pas dangereux. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Etiquetage détergents vendus au grand public : - Dans le cadre du règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents, ce produit contient des fragrances allergisantes connues pour provoquer une sensibilisation cutanée chez l'homme. COUMARIN 0.01% ou plus mais moins de 0.1%
Ce produit contient les substances suivantes :
- Agent tensioactif non ionique. : Moins de 5%
- Conservateurs : 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one (MIT) et de 1,2-benzisothiazoline-3-one (BIT)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune

SECTION 16. Autres informations

Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 7
		Révision nr : 1
		Date : 9 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 16 / 2 / 2011
CL120221 LUSTREUR EXPRESS TITANIUM		1/6/445

CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document